

OBJECTIFS

- Formez-vous à votre rythme avec notre parcours de 14 h composé de e-learning et de vidéo-learning.
- Respect des nouvelles obligations de formation depuis le 01 janvier 2021
- Continuez à développer votre activité
- Savoir s'adapter et se renouveler en période de crise
- Obtention de votre attestation

CONTENU DE LA FORMATION

Formation e-learning complète de 14h :
100 % en ligne, accessible 7j/7 et 24h/24

- Vidéo de présentation du parcours
- Les buts et finalités de la loi ALUR (1h)
- La déontologie immobilière (2h)
- Non-discrimination à l'accès au logement (2h)
- Les conditions d'exercice des professionnels de l'immobilier (1h)
- Financement de l'immobilier : les différents types de prêts (2h)
- Fiscalité immobilière - Les dispositifs en vigueur et rappel des dispositifs antérieurs (2h)
- Le marché (1h)
- Le règlement général sur la protection des données (RGPD) (1h)
- Les acteurs du marché et les modalités d'acquisition des biens immobiliers (1h)
- La VEFA et le contrat de construction de maison individuelle (1h)
- Vidéo de conclusion

Quiz final en fin de Formation

PODCAST sur application mobile

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices de validation des acquis, quiz pédagogiques

PUBLICS

Tout collaborateur ayant une carte professionnelle immobilière ou mandaté par le titulaire d'une carte professionnelle immobilière

PRÉREQUIS

Être titulaire de la Carte T, G ou S en vue de son renouvellement

ÉVALUATION

Quiz final et obtention du certificat pour la CCI

FORMATEURS

Nos formateurs sont tous issus du monde de la banque, de l'assurance et de l'immobilier
(Liste non exhaustive)

DURÉE : 14 heures

MOYENS TECHNIQUES :

E-learning et formation distancielle : ordinateur, smartphone et internet

PRIX : Formation complète

14h - 110 €

Module à l'unité 2h - 29€

Module à l'unité 1h - 29€

LIEU : À distance